

**L'hon. M. Benson:** Je propose que le message de Son Excellence et les prévisions budgétaires présentées aujourd'hui soient déferés au comité des subsides.

(La motion est adoptée.)

**L'hon. J. W. Monteith (Perth):** Monsieur l'Orateur, il est très difficile de commenter longuement les prévisions budgétaires puisqu'elles viennent à peine d'être déposées. J'aimerais signaler qu'elles semblent augmenter sans cesse.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker:** Comme le coût de la vie.

**L'hon. M. Monteith:** Le ministre dit que nous saurons, lorsque le budget sera présenté, comment nous parviendrons à payer toutes ces dépenses. Nous sommes curieux de savoir comment la population du Canada aura à payer les 7,950 millions de dollars en plus des 332 millions pour diverses allocations. Le ministre a négligé de nous dire à combien s'élèvent les prévisions relatives au régime d'assistance publique du Canada. Il nous a indiqué que des crédits importants sont encore à venir et qu'il y a, dans la préparation des prévisions budgétaires, des modifications qui rendent difficile leur comparaison avec d'autres prévisions budgétaires.

Nous serons curieux d'apprendre, lorsque le ministre des Finances présentera le budget, comment nous allons acquitter ces dépenses considérables.

(La motion est adoptée.)

## LES ADMINISTRATEURS DES SYNDICATS MARITIMES

### DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE 1965

**L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail):** Je désire déposer deux exemplaires anglais et deux exemplaires français du rapport annuel du Conseil d'administration pour les syndicats de transports maritimes relativement à la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1965.

[Plus tard]

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. T. S. Barnett (Comox-Alberni):** Monsieur l'Orateur, j'ai également une question à poser au ministre du Travail par suite du dépôt, plus tôt aujourd'hui, du rapport annuel du Conseil de tutelle des syndicats des transports maritimes. Le ministre a-t-il suffisamment d'exemplaires du rapport pour en faire distribuer aux députés?

**L'hon. M. Nicholson:** Monsieur l'Orateur, je crois qu'on achève aujourd'hui l'impression d'autres exemplaires, qui seront disponibles dans un jour ou deux.

[M. l'Orateur.]

## LES PONTS

### SAINT-JEAN (N.B.)—DÉPÔT D'UN COMMUNIQUÉ SUR LE PONT-AUTOROUTE DE SAINT-JEAN

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je demande le consentement de la Chambre pour déposer un communiqué conjoint des gouvernements fédéral et provinciaux au sujet de l'entreprise pont-autoroute dans le port de Saint-Jean. Ce communiqué a été remis aux journaux à Fredericton le vendredi 11 février 1966.

On se souviendra que, dans un communiqué en date du 10 février 1965, le premier ministre a annoncé que le gouvernement avait l'intention de demander au Parlement d'approuver une assistance spéciale à l'égard de la partie de ce projet qui a trait au pont. Le pont en question est considéré depuis longtemps comme un chaînon essentiel dans un réseau routier, et particulièrement pour relier la région atlantique à la Nouvelle-Angleterre. Cette aide sera accordée en vertu d'une entente entre le gouvernement fédéral et les autres parties intéressées, entente selon laquelle le gouvernement fédéral avancera annuellement des sommes d'argent pour combler la différence entre les revenus provenant du péage et les frais d'exploitation. Ces avances seront remboursées au cours des années subséquentes lorsque les revenus du péage seront suffisants à cette fin.

Jusqu'ici, les dépenses relatives au pont s'appuyaient sur une approbation du projet par l'Office de développement et de prêts municipaux, qui consent un prêt de \$3,800,000. Une fois achevé, le pont même, estime-t-on, ne coûterait pas moins de \$17,100,000.

Durant la dernière session, il n'a pas été possible de saisir la Chambre de la question. D'autre part, il était manifeste, à la fin de 1965, que les frais du pont et de l'autoroute seraient de beaucoup supérieurs aux prévisions du devis initial et on se demandait sur place si l'endroit, le genre de pont et l'auto-route proposés en premier lieu étaient tout à fait satisfaisants. Au mois de décembre, il devint donc nécessaire de suspendre tous les nouveaux travaux relatifs à l'entreprise en attendant une nouvelle estimation globale qu'effectuerait un comité fédéral-provincial de spécialistes, avec la collaboration d'experts-conseils de l'extérieur.

Le comité a maintenant présenté son rapport et chacun des gouvernements a accepté ses recommandations. La principale qui intéresse le gouvernement fédéral porte que la construction du pont se poursuive foncièrement comme il avait été prévu au début. Le gouvernement fédéral a informé l'Administration du pont de Saint-Jean de son acceptation des recommandations et lui a dit qu'il